Poêle à bois NORIK

Référence 612144

Poêle NORIK

Référence : ***612144***

Notice particulière d'utilisation et d'installation

Consulter attentivement ce complément **notice particulière** ainsi que la **notice générale** également livrée avec l'appareil

Caractéristiques et performances en fonctionnement intermittent, suivant EN 13240 :

Puissance nominale	6 kW
Rendement	72 %
Taux de CO%	0.13 %
Classement Flamme verte	★★★★★
Concentration de poussières rejetées à 13% d'O_2	48 mg/Nm^3
T° fumées	342°C
Mode de fonctionnement	Continu et Intermittent
Combustible recommandé	Bois / bûches de 25 cm *longueur maximale possible : 50 cm*
Débit massique des fumées	7.3 g/s

Protection du sol :
L'appareil ne doit pas être posé directement sur un sol en matériaux combustible ou se dégradant sous l'effet de la chaleur. Si le cas se présente, placer l'appareil sur une sole carrelée ou une plaque métallique réfléchissante d'un mètre² (1m x1m) centré sous l'appareil pour protéger le sol contre le risque de températures élevées.

Distance minimale à respecter par rapport aux matériaux combustibles adjacents : 60 cm
Si les parois adjacentes sont en matériaux incombustible et ne se dégradent pas sous l'action de la chaleur (la température du mur pouvant atteindre 200 °C), ces dimensions peuvent être réduites à 15 cm

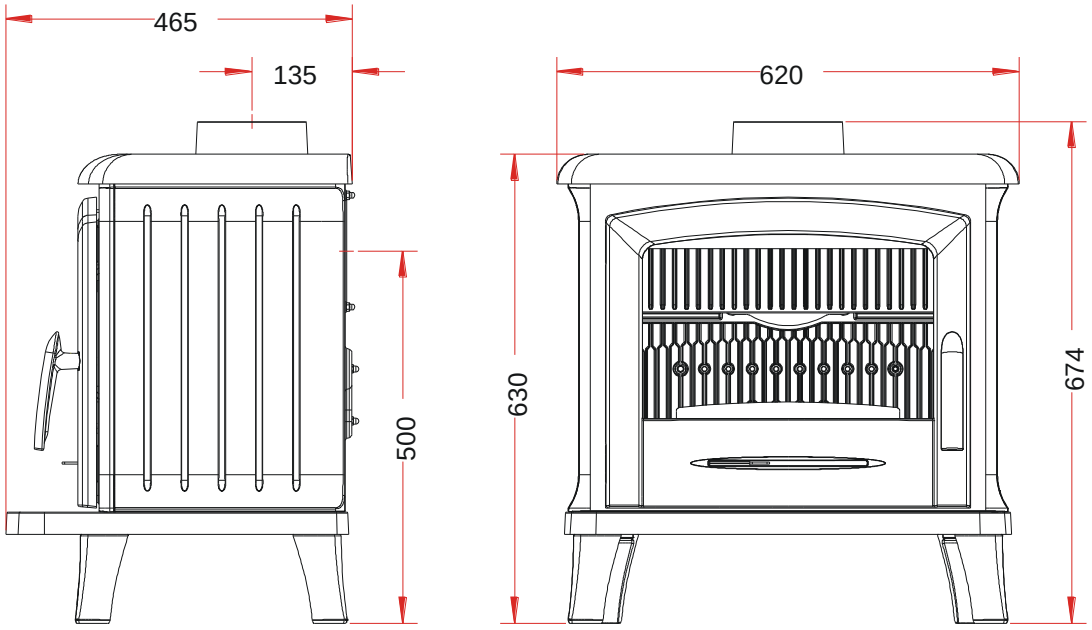

Caractéristiques de construction :

Masse de l'appareil	104 kg		
Chambre de combustion	Avec système de post combustion		
Raccordement au conduit de fumée par la buse située sur le fond ou le dessus de l'appareil	diamètre 150 mm		
Encombrement	h **674** mm	lg **620** mm	prof **465** mm
Dimensions de la porte	h **417.5** mm	lg **490** mm	
Vision du Feu	h **261** mm	lg **403** mm	
Plaque signalétique	Gravée sur le dessous du cendrier		

INSTRUCTION POUR L'INSTALLATION DE L'APPAREIL.

Pour limiter l'échauffement des parois voisines du poêle à 65K (K = degrés Celsius au-dessus de la température ambiante), il est nécessaire de respecter les distances minimales indiquées sur le schéma ci-dessous.

Si les parois avoisinantes sont en matériaux incombustible et ne se dégradent pas sous l'action de la chaleur (la température du mur pouvant atteindre 200 °C), ces dimensions peuvent être réduites à 150 mm.

VUE DE DESSUS DE L'INSTALLATION DU POELE

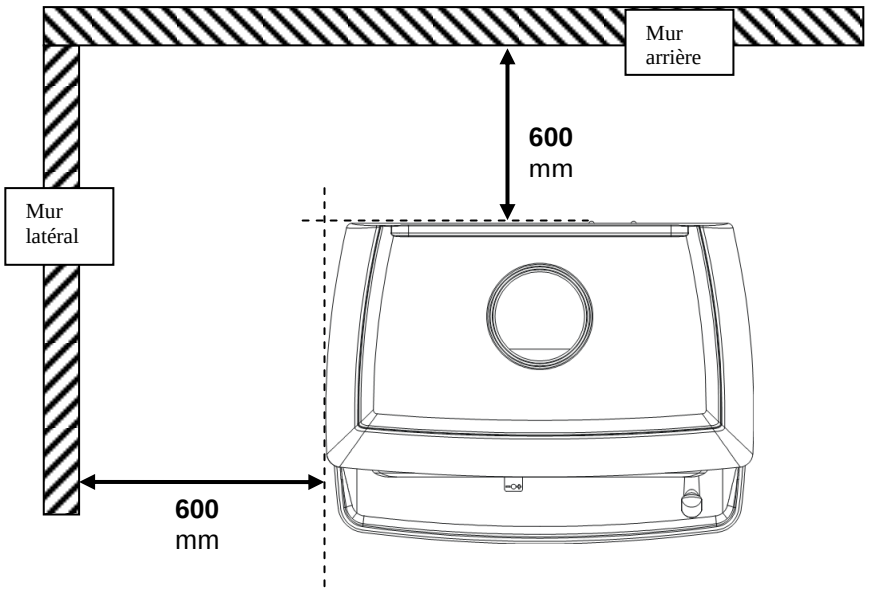

Poêle NORIK

Référence : ***612144***

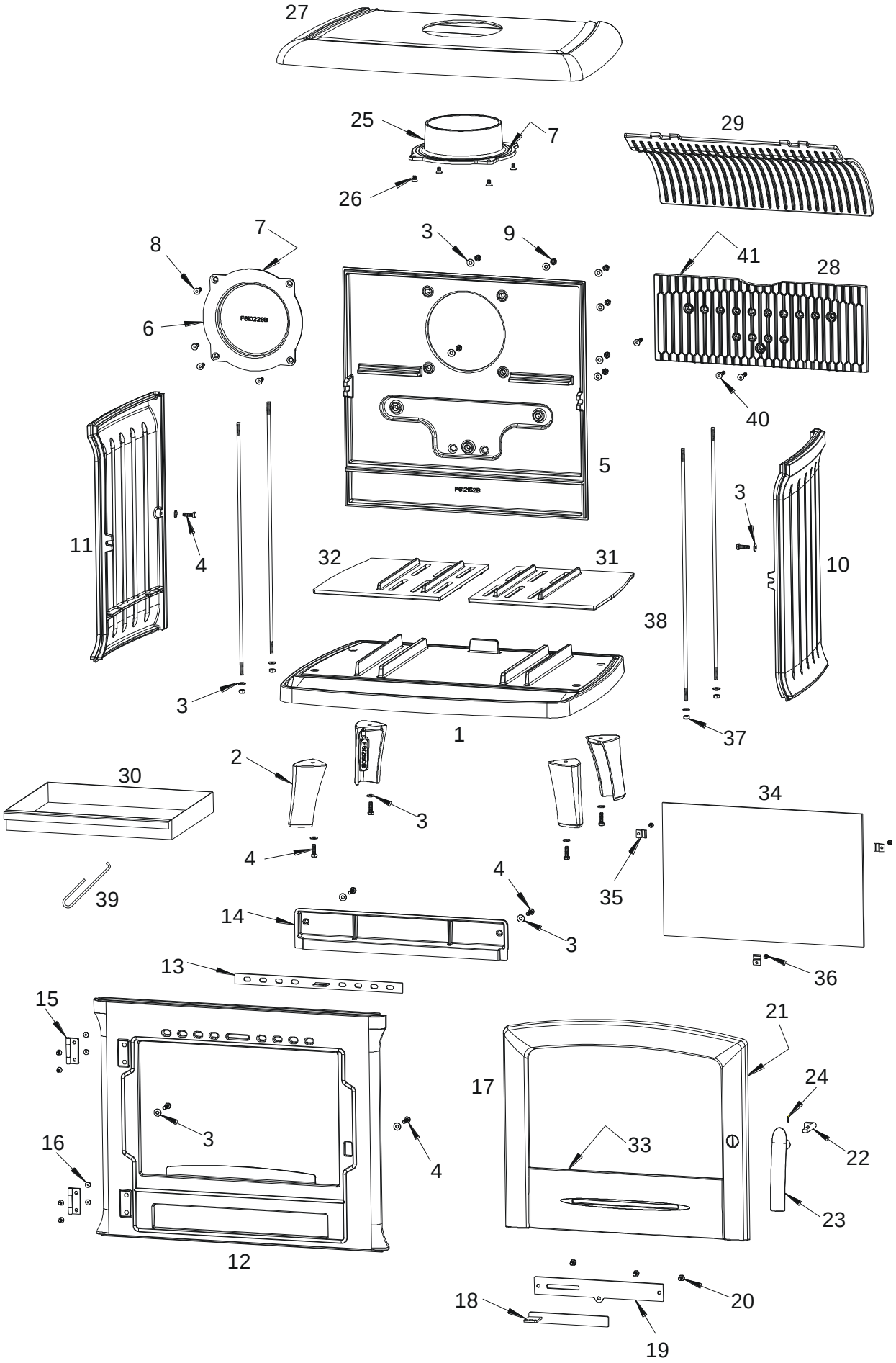

Poêle NORIK

Référence : ***612144***

Repère	Nbr	Désignation	Référence
1	1	Socle	**F**612151**U**
2	4	Pied	**F**612150**U**
3	21	Rondelle de 6	**AV**4100060
4	10	Vis tête hexagonale de 6x20	**AV**8406200
5	1	Fond	**F**612152**B**
6	1	Tampon Ø150	**F**610228**B**
7	2	Joint thermocorde Ø5 longueur 0,57 m	**AI**303005
8	4	Vis tête fraisée de 6x20	**AV**8636200
9	7	Ecrou borgne de 6	**AV**7140060
10	1	Cote droit	**F**612153**U**
11	1	Cote gauche	**F**612154**U**
12	1	Façade	**F**612155**U**
13	1	Registre de réglage d'air secondaire	**AT**610246A
14	1	Guide d'air	**F**612160**B**
15	2	Charnière de porte	**AS**610184A
16	8	Vis tête fraisée de 5x10	**AV**8635100
17	1	Porte	**F**612156**U**
18	1	Registre de réglage d'air primaire	**AT**610152A
19	1	Support de registre d'air primaire	**AT**610238B
20	3	Vis tête hexagonale de 6x10	**AV**8406100
21	1	Joint de porte Ø8, longueur 2,054 m	**AI**303008
22	1	Mentonnet de fermeture	**AS**610199A
23	1	Poignée de porte	**F**610698**U**
24	1	Vis sans tête HC de 6x8	**AV**8706080
25	1	Buse Ø150	**F**610271**B**
26	4	Vis tête fraisée de 6x10	**AV**8636100
27	1	Dessus	**F**612157**U**
28	1	Taque	**F**612161**B**
29	1	Déflecteur	**F**612162**B**
30	1	Tiroir cendrier	**AT**610213A
31	1	Grille droite	**F**612158**B**
32	1	Grille gauche	**F**612159**B**
33	1	Joint de vitre de 7x3, longueur 1,314 m	**AI**010080
34	1	Vitre	**AX**606121A
35	3	Attache de vitre	**AS**700180A
36	3	Vis de fixation de la vitre	**AV**8644067
37	4	Ecrou de 6 autofreiné	**AV**7040060
38	4	Tirant	**AS**610231A
39	1	Main froide	**AS**800255
40	3	Vis tête fraisée de 6x30	**AV**8636300
41	1	Joint de taque Ø8, longueur 0,878 m	**AI**303008

Poêle NORIK

Référence : ***612144***

TRES IMPORTANT

En complément de ce document, consulter attentivement la **« NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION POUR POÊLES A BOIS »** fournie avec l'appareil.

CONSEILS D'INSTALLATION

La dépression dans le conduit de fumées doit être comprise entre **6** et **12 Pascals.** Cette mesure est vérifiable en chauffe à l'aide d'un manomètre.
Un modérateur de tirage est nécessaire dans presque tous les cas pour réguler le tirage aux valeurs préconisées.

CONSEILS D'UTILISATION

Utiliser uniquement les combustibles recommandés : Bois sec (Humidité inférieure à 20 %) d'un minimum de 2 ans de coupe (Hêtre, Charme, 5 ans pour le Chêne – le sapin et les résineux sont interdit).
Le tiroir cendrier doit toujours rester dans l'appareil sauf lors du décendrage. Pour ouvrir et fermer la porte, utiliser le gant anti-chaleur Il peut être nécessaire d'arrêter l'extracteur de la ventilation mécanique pour éviter le refoulement des fumées dans la pièce lors de l'ouverture de la porte.

- **Vérification avant mise en service.**
  Pendant les premières utilisations de l'appareil une odeur de peinture va se dégager de l'appareil : aérer la pièce pour limiter ce désagrément ou effectuer, avant l'installation, une première chauffe à l'extérieur de la maison.

- **Allumage** : Placer sur la grille du papier froissé (éviter le papier glacé) et du petit bois sec (des petites branches bien sèches ou du bois fendu finement). Enflammer le papier, fermer la porte de l'appareil et ouvrir entièrement l'arrivée d'air. Lorsque celui-ci est bien enflammé, vous pouvez charger votre appareil. Il est possible de laisser la porte entre-ouverte pour faciliter cette phase d'allumage, mais en maintenant toujours l'appareil sous surveillance. Il est recommandé, pendant les premières heures de mise en service, de faire un feu modéré afin de permettre une dilatation normale de l'ensemble de l'appareil.

- **Fonctionnement intermittent et continu** :
  Le fonctionnement ''Intermittent'' nécessite un rechargement tous les ¾ d'heures avec de petites quantités de bois. Il faut privilégier ce mode de fonctionnement particulièrement performant et respectueux de l'environnement.
  L'appareil peut également assurer un fonctionnement ''Continu'' quand les contraintes de l'intermittence ne peuvent être respectées ou qu'une puissance réduite est recherchée. Dans ce cas, la pleine puissance peut être obtenue sur une durée de 3 heures, et une allure réduite, à faible puissance, d'une durée de 10 heures est possible.

  - **Puissance Nominale** : en ''Intermittent'' elle est obtenue sous un tirage de 12 Pa, avec une charge de bois de 1.5 kg, sous forme de 2 quarts de bûches de bois dur, renouvelée toutes les 45 minutes sur un lit de braises d'environ 4 cm, avec le registre de réglage d'allure en position « Puissance nominale ». En « Continu » la charge est portée à 5 kg en 2 bûches de bois dur non refendu, pour un renouvellement toutes les 3 heures.
    Une baisse d'activité peut se produire à cause d'une évolution défavorable de la combustion, d'une géométrie inadaptée des bûches, de l'utilisation d'un bois dur ou humide. Ces phénomènes de ralentissement, qui ne sont ni exceptionnels ni totalement prévisibles, se traduisent par la diminution du rideau de flamme (le combustible forme une voûte et n'est plus en contact avec la braise), la diminution progressive de la réserve de braise et le refroidissement du foyer. Ils s'accompagnent d'une chute de puissance et d'une baisse des performances.
    Pour l'éviter : ouvrir la porte du foyer avec précaution , **réorganiser la charge sur le lit de braise en procédant par piquage et déplacement du combustible avec un tisonnier en prenant garde de ne pas faire chuter de braise hors du foyer** , puis refermer la porte. L'activité reprend immédiatement après la fermeture de porte.

  - **Combustion lente de 10 heures** : elle est obtenue sous un tirage de 6 Pa avec une charge de 5 kg constituée de 1 à 2 bûches de bois dur non fendues en privilégiant les grands diamètres (supérieurs à 16 cm) et en fermant complètement le registre de réglage d'allure. Effectuer préalablement une mise en régime d'allure réduite en fermant le réglage d'allure pour charger ensuite sur un lit de braise à peine rougeoyant.
    Le fonctionnement continu en allure lente, surtout pendant les périodes de redoux (tirage faible) et avec du bois humide, entraîne une combustion incomplète qui favorise les dépôts de bistre et de goudron : Alterner les périodes de ralenti par des retours en fonctionnement à allure normale.

- **Organes de réglages :**
  Utiliser systématiquement le gant anti-chaleur fournie avec l'appareil pour manipuler les organes de réglages qui peuvent être très chauds.

  - **Registre de réglage d'allure** : Situé en façade, en bas de la porte, ce registre est utilisé pour moduler l'allure de l'appareil entre « Puissance nominale » (soit une ouverture d'environs 15 mm du registre) et « Combustion lente » (registre fermé).
  - **Registre d'allumage** : L'action sur le registre de réglage d'allure, au-delà de la position « Puissance nominale » permet d'obtenir un supplément d'air pour l'allumage. Cette position est réservée aux opérations d'allumage et de reprise et ne doit pas être maintenue plus de 30 minutes sous peine de dommages sur l'appareil et son environnement. L'appareil doit rester sous surveillance pendant toute la durée d'utilisation de cette position.
  - **Registre d'air secondaire** : Ce registre doit rester ouvert au maximum pour obtenir un fonctionnement performant et une combustion propre. L'action de fermeture de ce registre n'est justifiée que si les tirages sont plus élevés que ceux qui sont recommandés (voir ci avant). Dans ce cas, ce registre peut être partiellement refermé pour obtenir un fonctionnement satisfaisant. Une fois cette adaptation effectuée, ne plus agir sur ce registre d'air secondaire, et utiliser exclusivement le registre de réglage d'allure pour faire varier la puissance de l'appareil.